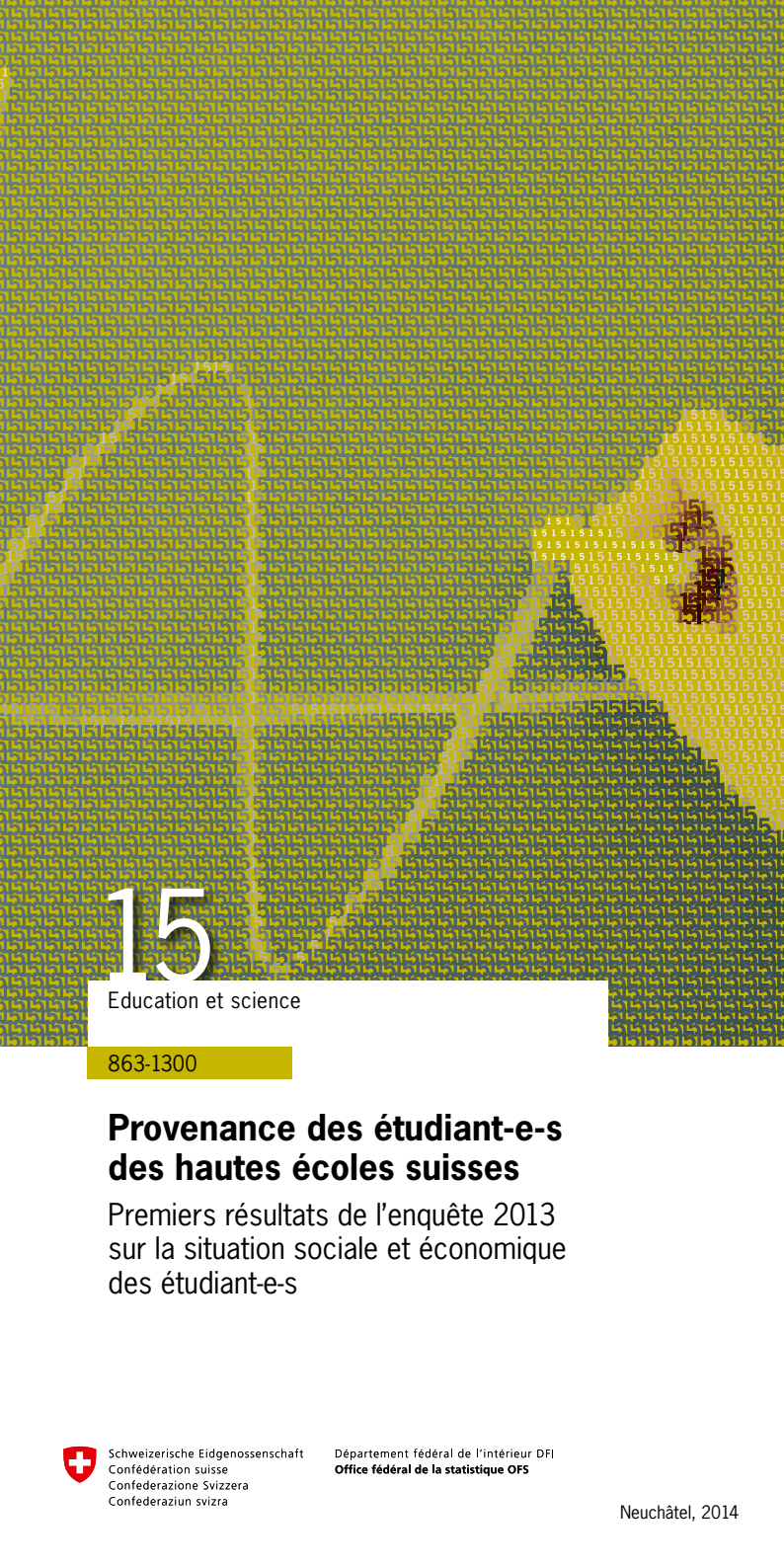




15

Education et science

863-1300

Provenance des étudiant-e-s des hautes écoles suisses

Premiers résultats de l'enquête 2013
sur la situation sociale et économique
des étudiant-e-s



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2014

Introduction

Cette brochure présente les premiers résultats de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s (SSEE). La SSEE, réalisée pour la troisième fois après 2005 et 2009, permet de suivre les conditions de vie et d'études des étudiant-e-s des hautes écoles suisses. Elle a été effectuée au moyen d'un questionnaire en ligne au semestre de printemps 2013. La présente brochure s'appuie aussi sur les données du système d'information universitaire suisse (SIUS) et de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

On a sélectionné pour cette publication une série d'indicateurs susceptibles d'être mis en relation avec les inégalités d'accès aux hautes écoles. Ils concernent le sexe, le niveau de formation des parents, les différences ville-campagne et le statut migratoire.

Dans l'analyse des résultats de la SSEE 2013, on a considéré pour la première fois le statut migratoire des étudiant-e-s, avec comme critère déterminant le lieu de naissance des personnes interrogées et de leurs parents.

Population étudiée

Sont pris en considération dans la présente brochure les étudiant-e-s immatriculés dans les filières bachelor, master, diplôme et licence, soit au total 185'687 personnes au semestre d'hiver 2012/13. Ne sont pas considérés les doctorants et les étudiant-e-s en formation continue (MAS, etc.).

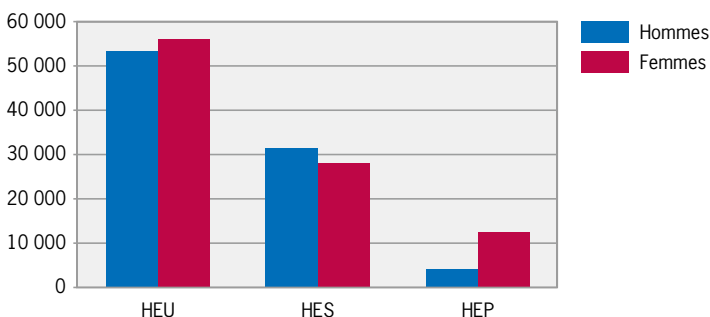
La majeure partie des étudiant-e-s (109'334 personnes) étaient immatriculés dans une haute école universitaire¹ (HEU). Les étudiant-e-s des hautes écoles spécialisées (HES) étaient à peu près moitié moins nombreux (59'521 étudiant-e-s). Enfin 16'832 personnes étudiaient dans les hautes écoles pédagogiques (HEP).

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans les hautes écoles universitaires. Le rapport est inverse dans les hautes écoles spécialisées. Dans les hautes écoles pédagogiques, 75% des étudiant-e-s sont des femmes.

Les étudiant-e-s des hautes écoles universitaires sont les plus jeunes. 68% d'entre eux n'ont pas plus de 25 ans, 22% ont entre 26 et 30 ans. La part des étudiant-e-s de 25 ans ou moins est plus faible (58%) dans les hautes écoles spécialisées. La part des étudiant-e-s de plus de

¹ Université ou Ecole polytechnique fédérale (EPF)

Étudiant-e-s selon le sexe et le type de haute école, nombre



Source: SIUS – Semestre d'automne 2012/13

© OFS, Neuchâtel 2014

T1 Age des étudiant-e-s selon le sexe et le type de haute école, en %

Age en années	HEU		HES		HEP	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Jusqu'à 20	8%	10%	2%	3%	1%	4%
21–25	59%	60%	53%	58%	31%	55%
26–30	24%	20%	32%	26%	28%	17%
31–35	5%	5%	8%	7%	15%	8%
Plus de 35	4%	6%	5%	6%	25%	16%

Source: SIUS – Semestre d'hiver 2012/13

30 ans est à peu près le même dans les HES (13%) et dans les HEU (10%). Les étudiant-e-s des hautes écoles pédagogiques sont comparativement les plus âgés. 28% des étudiant-e-s des HEP ont 31 ans ou plus.

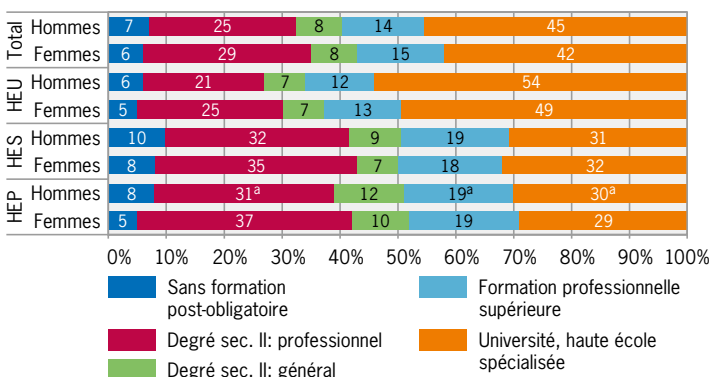
Si la structure d'âge par sexe est à peu près la même dans les HEU et dans les HES, les étudiants des hautes écoles pédagogiques sont sensiblement plus âgés que les étudiantes. Dans les HEP, 59% des étudiantes ont 25 ans ou moins tandis que 68% des étudiants ont plus de 25 ans. Ces différences d'âge selon le sexe tiennent à la répartition des étudiant-e-s par domaines d'études et aux conditions d'admission (la part des hommes, par exemple, est plus faible dans le domaine de l'enseignement primaire et plus élevée dans le domaine de l'enseignement professionnel).

La plupart des étudiant-e-s des hautes écoles universitaires (75%) et des hautes écoles pédagogiques (57%) sont titulaires d'une maturité gymnasiale. La proportion est de 22% dans les hautes écoles spécialisées. Ces dernières comptent davantage d'étudiant-e-s titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée (49%). Dans les hautes écoles pédagogiques, 13% des étudiant-e-s ont une maturité professionnelle ou spécialisée.

Niveau de formation des parents

Le niveau de formation des parents est un indicateur classique de l'origine sociale des étudiant-e-s. Il est connu qu'un lien existe entre le niveau de formation des parents et le fait d'entreprendre des études au niveau des hautes écoles. En effet, les individus dont les parents sont détenteurs d'une formation de degré tertiaire auront plus tendance à fréquenter une haute école.

Plus haut niveau de formation des parents selon le sexe et le type de haute école, en %



Intervalle de confiance de 95% < ±5%

^a Intervalle de confiance de 95% > ±5% et < ±10%

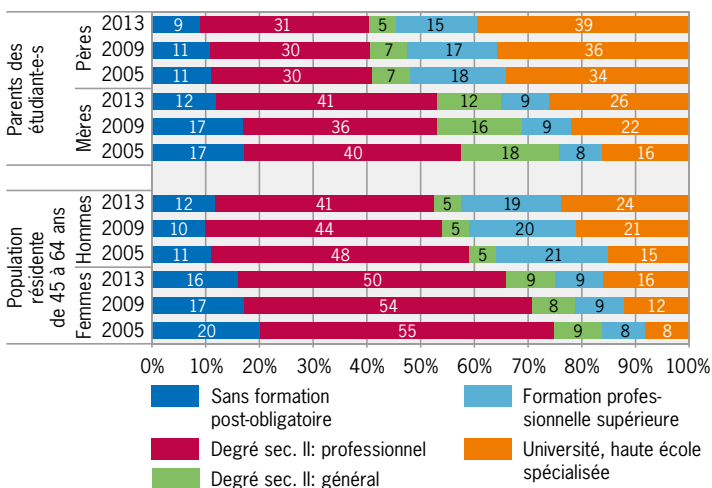
Source: SSEE 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Pour l'ensemble des étudiant-e-s, la proportion des individus dont au moins un des parents est titulaire d'un diplôme du tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles) s'élève à 59% pour les hommes et 57% pour les femmes. Les étudiant-e-s d'une HEU ont le plus souvent des parents avec une formation tertiaire (66% et 62%), et parmi ceux-ci, la grande majorité sont diplômés d'une haute école. Dans les HES et les HEP, les proportions sont moins élevées (entre 48 et 50%), les parents se trouvent plus fréquemment porteurs d'un diplôme du secondaire II, de la voie professionnelle (entre 31 et 37%). La différence d'origine sociale entre les personnes des différents types de hautes écoles est notamment liée aux certificats d'accès aux hautes écoles.

La proportion de parents détenteurs d'un diplôme d'une haute école augmente entre 2005 et 2013, plus fortement pour les mères (de 16 à 26%) que pour les pères (de 34 à 39%), car dans la même période, on constate un rattrapage du niveau de formation des femmes dans la population. Dans le même temps, les proportions restent plutôt stables pour les détenteurs d'un diplôme du secondaire II, voie professionnelle (par ex: CFC).

Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s et de la population résidente suisse, en %



Sources: SSEE 2005, 2009, 2013 et ESPA 2005, 2009, 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

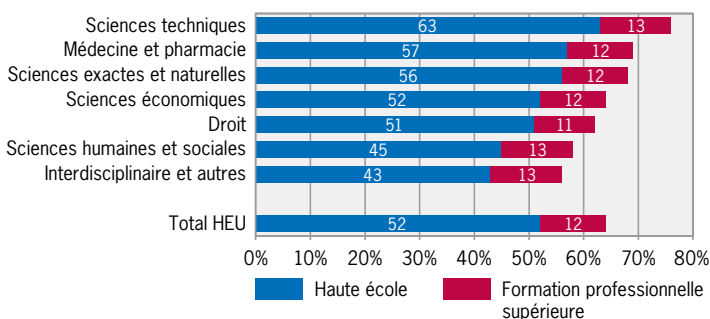
L'évolution du niveau de formation de la population résidente permanente âgée de 45 à 64 ans et celle des parents d'étudiant-e-s, de génération similaire, suivent la même tendance. L'augmentation du nombre d'étudiant-e-s dont les parents sont diplômés du degré tertiaire reflète donc la hausse du niveau de formation dans la population résidente permanente de 45 à 64 ans. Par contre, la proportion de diplômés du degré secondaire II est en recul aussi bien chez les hommes que chez les femmes alors que les proportions restent relativement stables chez les parents d'étudiant-e-s.

Cette tendance peut être interprétée comme une augmentation de la mixité sociale et reflète les modifications auprès des étudiant-e-s suite à l'élargissement de l'offre des hautes écoles (par exemple: santé, pédagogie).

Le choix de la branche d'étude selon le niveau de formation des parents

Le choix de la branche d'étude pourrait être influencé par le niveau de formation des parents de l'étudiant-e. D'autres facteurs liés à l'origine sociale peuvent également affecter le choix d'un domaine comme la compatibilité possible entre le travail rémunéré et les études dans une haute école.

Proportion des parents des étudiant-e-s diplômés d'un degré tertiaire selon le groupe de domaine HEU, en %



Source: SSEE 2013

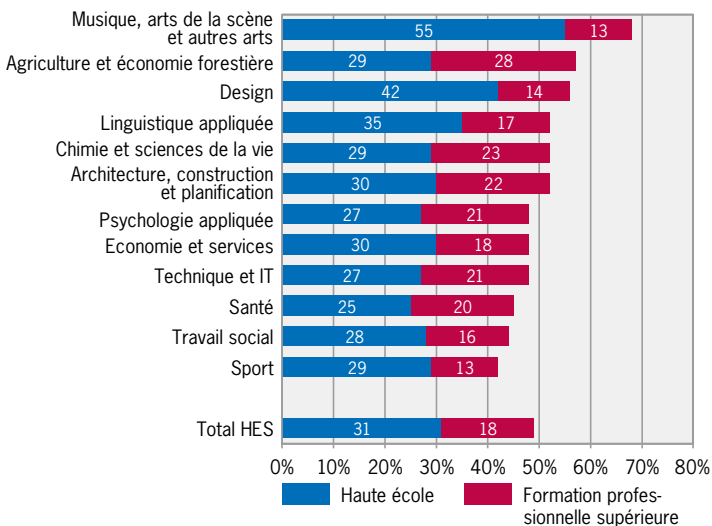
© OFS, Neuchâtel 2014

Dans les hautes écoles universitaires, la proportion de personnes en formation dont au moins un des parents a une formation tertiaire se trouve au dessus de la valeur moyenne (64%) dans les groupes de domaines d'études Sciences techniques (76%), Médecine et Pharmacie (69%) et Sciences exactes et naturelles (68%). Cette proportion est inférieure à la moyenne pour les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (59%) et d'études interdisciplinaires (56%).

Dans les hautes écoles spécialisées la variabilité est moins importante. La proportion d'étudiant-e-s dont au moins un des parents est titulaire d'un diplôme du tertiaire est comprise entre 42% pour le domaine d'études Sport et 57% pour les étudiant-e-s en Agriculture et économie forestière. Avec une proportion de 68%, le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts se détache nettement de la moyenne pour la totalité des étudiant-e-s (49%).

La proportion d'étudiant-e-s dont au moins un des parents est titulaire d'un diplôme du tertiaire est de 48% pour l'HEP (formation des enseignants).

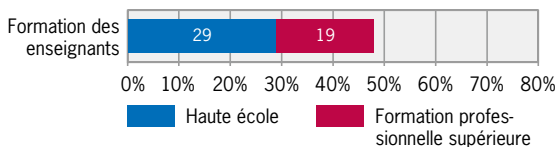
Proportion des parents des étudiant-e-s diplômés d'un degré tertiaire selon le domaine d'études HES, en %



Source: SSEE 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Proportion des parents des étudiant-e-s diplômés d'un degré tertiaire selon le domaine d'études HEP, en %



Source: SSEE 2013

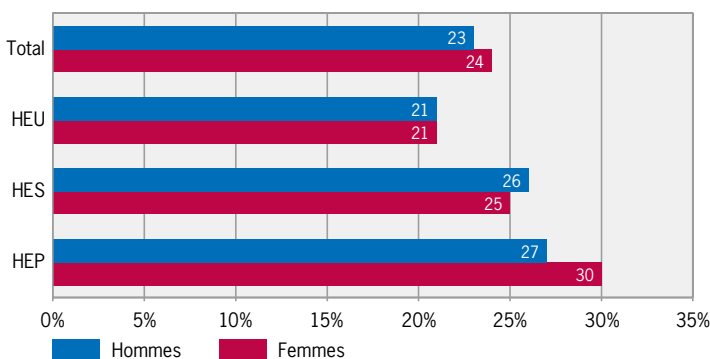
© OFS, Neuchâtel 2014

Étudiant-e-s issus de communes rurales

Dans l'année scolaire 2012/13, 23% des étudiant-e-s habitaient avant leurs études dans une commune rurale, contre 77% dans une commune urbaine. Dans la classe d'âge 18–34 ans, où les comparaisons sont possibles, 25% des étudiant-e-s étaient domiciliés dans une commune rurale (source: STATPOP 2012). La part des étudiant-e-s issus d'une commune rurale est plus élevée dans les hautes écoles spécialisées (26% et 25%) et dans les hautes écoles pédagogiques (27% et 30%) que dans les hautes écoles universitaires (21%).

Est déterminante la commune de domicile au moment où a été obtenu le titre d'accès aux hautes écoles suisses. A noter qu'un temps assez long s'écoule parfois entre l'obtention de ce titre et le début des études, en particulier chez les étudiant-e-s des hautes écoles spécialisées.

Proportion d'étudiant-e-s provenant des communes rurales selon le type de haute école et le sexe, en %



Source: SIUS – Semestre d'automne 2012/13

© OFS, Neuchâtel 2014

Migrants et migrantes de première et de deuxième génération

Pour observer l'intégration de la population issue de l'immigration, l'OFS utilise, conformément aux recommandations de l'ONU, une typologie de la population selon le statut migratoire.

Distinction est faite entre étudiant-e-s immigrés de première et de deuxième génération. Les immigrés de première génération sont des personnes nées à l'étranger. Font partie des immigrés de deuxième génération les personnes dont les parents ont immigré en Suisse. Ce sont des étudiant-e-s nés en Suisse mais dont les parents sont nés à l'étranger.

T2 Classification des statuts migratoires*

Etudiant-e-s		Lieu de naissance des parents		
Lieu de naissance	Nationalité	Les deux en Suisse	Un des deux en Suisse	Les deux à l'étranger
En suisse	Suisses	o	o	II
	Etrangers	o	II	II
A l'étranger	Suisses	o	o	I
	Etrangers	I	I	I

* Classification simplifiée, qui ne tient pas compte de la nationalité à la naissance.

I Etudiant-e-s immigrés de 1^{re} génération

II Etudiant-e-s immigrés de 2^e génération

o Etudiant-e-s non issus de l'immigration

Pour affiner cette classification, la première génération est subdivisée en deux groupes:

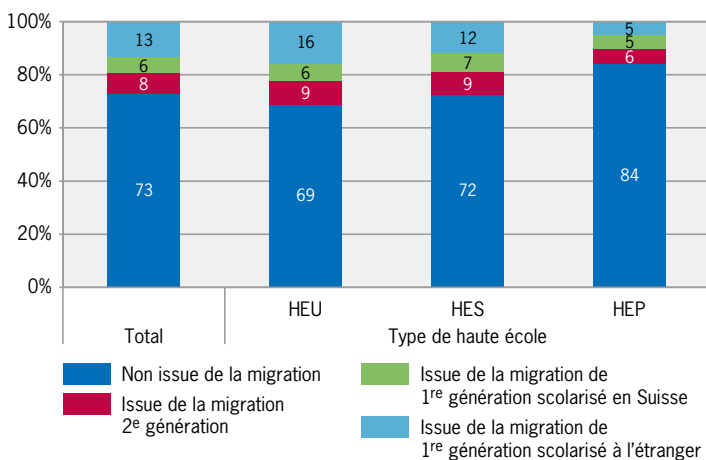
Etudiant-e-s de première génération

- ayant obtenu en Suisse leur titre d'accès aux études supérieures, et ayant donc suivi au moins une partie de leur scolarité en Suisse;
- ayant obtenu à l'étranger leur titre d'accès aux études supérieures et venus ensuite en Suisse, généralement pour y faire leurs études.

Statut migratoire selon le type de haute école

En 2013, la part des personnes issues de l'immigration était de 28% parmi les étudiant-e-s, soit une proportion moins élevée que dans la population résidente permanente de 18 à 34 ans, où elle est de 41% (source: ESPA, 2^e trimestre 2013). Près de la moitié de ces étudiant-e-s sont des immigrés de première génération venus en Suisse après l'obtention de leur titre d'accès aux études supérieures (13%). 6% des étudiant-e-s sont les immigrés de première génération arrivés en Suisse avant l'obtention de leur titre d'accès aux études supérieures. Le reste (8%) se compose d'étudiant-e-s nés en Suisse, donc d'étrangers de 2^e génération.

Status migratoire selon le type de haute école, en %



Source: SSEE 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

C'est dans les hautes écoles pédagogiques que la part des étudiant-e-s issus de l'immigration est la plus faible. La part des immigré-e-s de première génération est plus élevée dans les HEU que dans les hautes écoles spécialisées, alors que la part des deux autres groupes migratoires est la même dans les deux types de hautes écoles. Les étudiant-e-s de première génération ayant obtenu à l'étranger leur titre d'accès aux études supérieures viennent pour la plupart en Suisse pour y accomplir des études de niveau HEU.

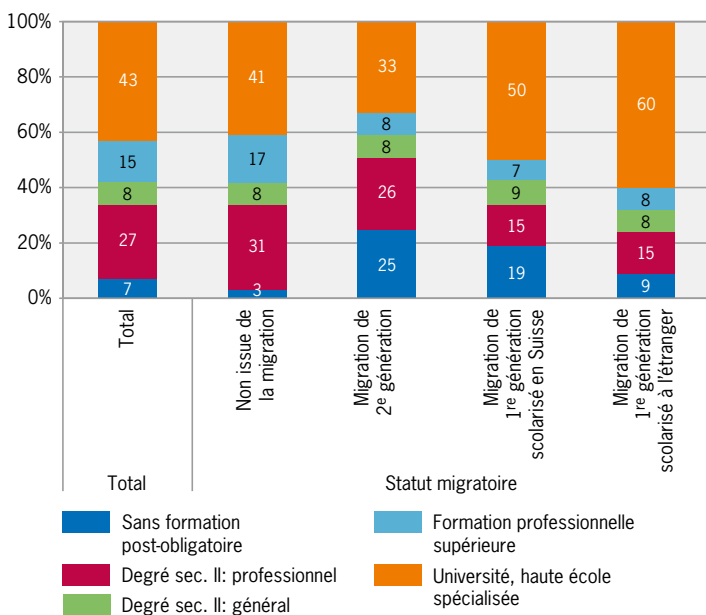
Niveau de formation des parents selon le statut migratoire

Les immigré-e-s de deuxième génération qui étudiaient dans les hautes écoles suisses en 2013 ont majoritairement des parents non titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (59%). Le groupe qui se distingue le plus nettement parmi eux est celui des étudiant-e-s dont les parents n'ont pas de formation scolaire postobligatoire (25%, contre 3% chez les étudiant-e-s non issus de l'immigration).

Chez les immigré-e-s de première génération ayant accompli une partie de leur parcours scolaire en Suisse, la part des étudiant-e-s dont les parents n'ont pas de formation scolaire postobligatoire est de 19%. 57% des étudiant-e-s immigré-e-s de première génération ont au moins un parent diplômé du degré tertiaire.

Parmi les étudiant-e-s venus en Suisse après l'obtention de leur titre d'accès aux études supérieures, plus du tiers (68%) ont des parents diplômés du degré tertiaire, contre 58% chez les étudiant-e-s non issus de l'immigration.

Plus haut niveau de formation des parents selon le statut migratoire des étudiant-e-s, en %

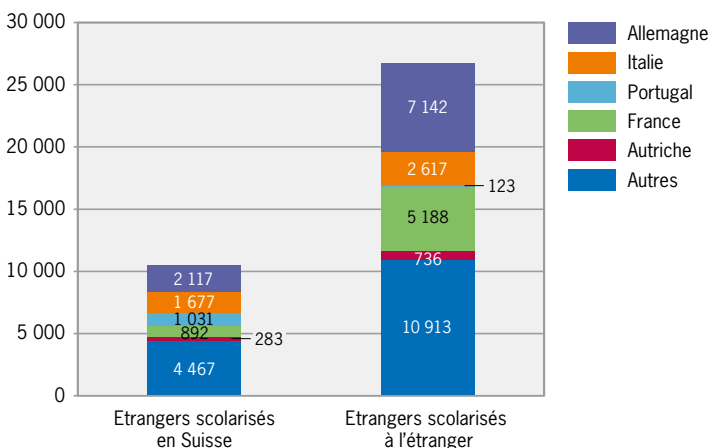


Nationalité des étudiant-e-s

Au semestre d'hiver 2012/13, sur 185'687 étudiant-e-s immatriculés dans les hautes écoles suisses, 37'186 étaient de nationalité étrangère. La proportion a augmenté continuellement depuis l'enquête de 2005, passant de 15% à 20%.

Distinction est faite entre étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger – ayant obtenu leur titre d'accès aux études (p. ex. la maturité) à l'étranger – et étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse – ayant obtenu leur titre d'accès aux études en Suisse. Les premiers sont en grande partie des immigrés de première génération ayant obtenu leur titre d'accès aux études à l'étranger.

Nationalité des étudiant-e-s étrangers selon le lieu de scolarisation, en nombre absolus



Source: SIUS – Semestre d'automne 2012/13

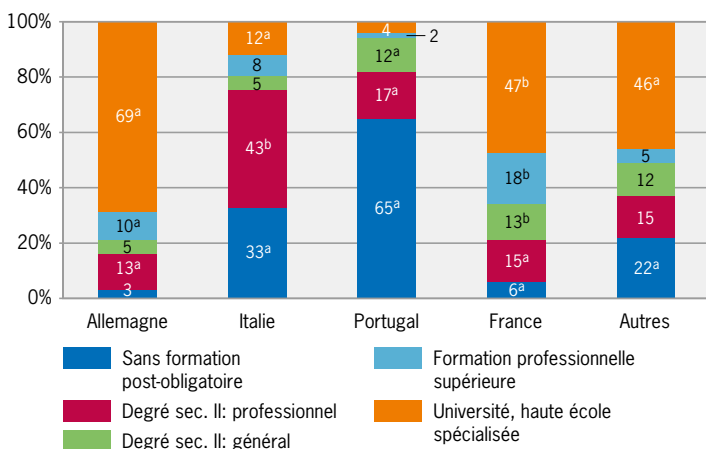
© OFS, Neuchâtel 2014

En 2012/13, on comptait parmi les étudiant-e-s des hautes écoles suisses 26'719 étrangers scolarisés à l'étranger et 10'467 étrangers scolarisés en Suisse. 59% des premiers (15'683 étudiant-e-s) et 47% des seconds (4'969 étudiant-e-s) provenaient des pays limitrophes de la Suisse. Les étudiant-e-s de nationalité portugaise (1'031 étudiant-e-s) représentaient 10% des étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse, soit le groupe le plus important après les étudiant-e-s issus des pays limitrophes.

Niveau de formation des parents des étudiant-e-s scolarisés en Suisse

Dans l'année scolaire 2012/13, 6% des étudiant-e-s des hautes écoles suisses étaient des étrangers scolarisés en Suisse. Parmi eux, les quatre nationalités les plus représentées (Allemagne, Italie, Portugal, France) formaient ensemble 55% des étudiant-e-s étrangers ayant obtenu en Suisse leur titre d'accès aux études supérieures. Le niveau de formation des parents varie fortement selon la nationalité des étudiant-e-s.

Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s selon la nationalité des étudiant-e-s scolarisés en Suisse, en %



Intervalle de confiance de 95% < ±5%

^a Intervalle de confiance de 95% > ±5% et < ±10%

^b Intervalle de confiance de 95% > ±10%

Source: SSEE 2013

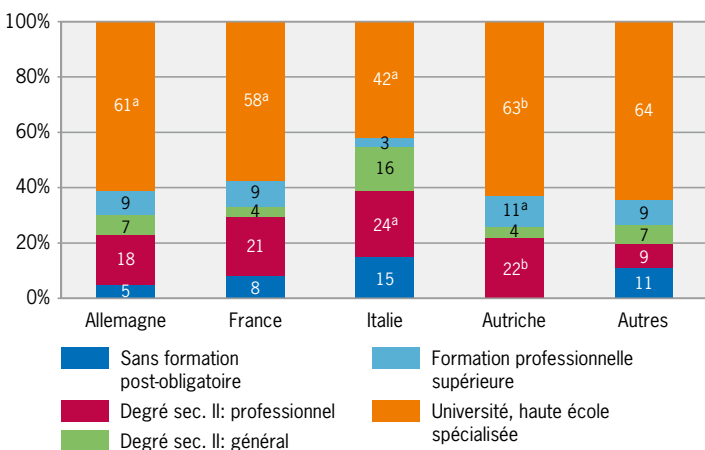
© OFS, Neuchâtel 2014

Parmi les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse, ceux de nationalité allemande ou française ont majoritairement des parents titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. 79% (Allemagne) et 65% (France) ont au moins un parent titulaire d'un tel diplôme. Des proportions inverses s'observent pour les étudiant-e-s de nationalité portugaise ou italienne. La majorité (65%) des étudiant-e-s portugais scolarisés en Suisse et 33% des étudiant-e-s italiens scolarisés en Suisse ont des parents sans formation postobligatoire.

Niveau de formation des parents des étudiant-e-s scolarisés à l'étranger

Dans l'année scolaire 2012/13, 14% des étudiant-e-s des hautes écoles suisses étaient des étrangers scolarisés à l'étranger. La plupart d'entre eux (61%) provenaient des pays limitrophes (Allemagne 27%, France 19%, Italie 10%, Autriche 3%, Lichtenstein 2%). Le niveau de formation des parents varie ici moins fortement selon la nationalité que pour les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse.

Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s selon la nationalité des étudiant-e-s scolarisés à l'étranger, en %



Intervalle de confiance de 95% < ±5%

^a Intervalle de confiance de 95% > ±5% et < ±10%

^b Intervalle de confiance de 95% > ±10%

Source: SSEE 2013

© OFS, Neuchâtel 2014

Les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Allemagne, en France ou en Autriche ont majoritairement des parents titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. De 67% à 73% d'entre eux ont au moins un parent titulaire d'un tel diplôme; la proportion est de 45% parmi les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Italie. La part des étudiant-e-s dont les deux parents sont sans formation postobligatoire était de 15% parmi les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Italie. La proportion est comprise entre 0% et 8% pour les trois autres nationalités ici considérées.

Remarque méthodologique concernant la précision des résultats

Comme les enquêtes par échantillonnage ne touchent qu'une partie de la population étudiée (univers de base), leurs résultats présentent toujours un certain degré d'incertitude. On peut quantifier cette incertitude en calculant un intervalle de confiance, dont les bornes seront d'autant plus espacées que l'imprécision des résultats sera grande.

L'intervalle de confiance dépend du «niveau de confiance», qui est le plus souvent fixé à 95%. Si le paramètre à estimer se situe dans l'intervalle de confiance, le risque d'erreur se limite à long terme à 5%. Cela signifie qu'il est peu vraisemblable, mais non entièrement exclu, que le résultat ne soit pas contenu dans l'intervalle de confiance calculé.

La précision des fréquences relatives a été calculée avec un intervalle de confiance dont le niveau de confiance était de 95%. Il a été tenu compte des taux d'échantillonnage.

Les estimations sont classées de la manière suivante:

Sans indication: bon, intervalle de confiance 95% < ± 5 points

a: satisfaisant, intervalle de confiance 95% $\geq \pm 5$, < ± 10 points

b: mauvais, intervalle de confiance 95% $\geq \pm 10$ points

Glossaire

Niveau de formation le plus élevé des parents

Le niveau de formation le plus élevé des parents est divisé en cinq catégories. «Pas de formation postobligatoire» signifie que les parents n'ont accompli que la scolarité obligatoire. Au degré secondaire II: «formation professionnelle» signifie formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle), «formation générale» signifie gymnase ou autre école générale d'une durée d'au moins deux ans. «Formation professionnelle supérieure» signifie formation d'au moins deux ans après la formation professionnelle initiale. Le niveau «haute école» comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques.

Complément d'information: Sarah Gerhard Ortega, tél. 058 463 69 08,
e-mail: situation.sociale@bfs.admin.ch

Langue du texte original: Allemand/Français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Graphisme/ Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © gradt – Fotolia.com

Numéro de commande: 863-1300